Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213500929-20260202-01_2026_020226-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-six, le deux février à 18 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de CUGUEN, se sont réunis dans la salle de conseil municipal, suite à l'absence de quorum lors de la séance du 26 janvier 2026, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation	**: 27 janvier 2026**
Nombre de membres en exercice :	**12**
Nombre de membres présents :	**5**
Quorum atteint :	**7 (réunion sans condition de quorum article L.2121-17 du C.G.C.T., suite à l'absence de quorum lors de la séance du 26/01/2026)**
Nombre de votants :	**6**

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Magali CATHERINE, M. Damien GUEDE, Mme Yolande CHARTIER.

ABSENTS EXCUSES : Mme Anne-Renée KRUST, Mme Coralie BOULMER.

ABSENTS : Mme Philippine DENOUAL, M. Thomas LORET, M. Sylvain CHAPON, Mme Isabelle THOMSON, Mme Céline FONTAINE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Magali CATHERINE

OBJET : 01-2026-02/02/2026 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2025.

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils ont des remarques sur le procès-verbal du conseil municipal du 22 déceembre 2025.

Elle soumet le procès-verbal au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- VALIDE le procès-verbal du conseil municipal du 22 décembre 2025.

Le Maire,

Sandrine GUERCHE

MAIRIE DE CUGUEN (Ille-et-Vilaine)